## TRAITEMENT DE LA VARIABLE CODE POSTAL : PROCÉDURE

Nous devons comparer la colonne cp98 de référence qui nous sert à faire la recherche verticale entre la base régionale et le fichier de référence de géocodage.

La procédure est la suivante : après avoir effectué deux tableaux croisés, le premier à partir de la variable « CP-patient » de la base régionale et le deuxième à partir des variables « CP UNSA CORRIGE» et « CODE-CP-PMSI-2000 » du fichier « Table\_Conversion5.xls », nous collons les deux colonnes dans une feuille Excel. Nous transformons les colonnes à comparer à l'aide de la fonction conversion du menu « données » en format de même type. En effet, nous devons avoir des colonnes de même format : texte, numérique etc...Nous sélectionnons en même temps les cellules d'Excel des deux colonnes et à l'aide de la fonction atteindre depuis le menu déroulant « édition », nous comparons les cellules en sélectionnant l'option « différence par ligne ». La réponse obtenue exprime qu'il y a des différences soit parce que la variable CP-patient ne comprend pas tous les codes « CP UNSA CORRIGE», soit parce qu'elle comprend des CP-patient inconnus dans la variable « CP UNSA CORRIGE». Nous constatons que ces CP sont en fait des codes postaux cedex (non compris dans la base de référence par ce que les cedex ne sont pas représentés par des polygones sur le fond de carte). Pour ne pas perdre d'information, il nous faut retrouver les correspondances des codes cedex et les attribuer au bureau distributeur de référence. Notre géocodage correspond bien aux polygones identifiés du fond de carte CODE-CP-PMSI-2000.

## Annexes:

..\..\.\DISTANCES2\TRAUMATO\_GHM295\CARTOGRAPHIE\geofla-JANV-2000\geofla-PMSI2000.xls
..\..\.\DISTANCES2\TRAUMATO\_GHM295\CARTOGRAPHIE\geofla-JANV-2000\TABLE-CONVERSION4.xls

..\..\DISTANCES2\TRAUMATO\_GHM295\CARTOGRAPHIE\ECHELLE-PMSI\ECHELLE-CP2000\table2000.xls

Une fois le premier géocodage « CP Patient » recensé, vérifié, voir corrigé, nous générons de nouvelles variables de géocodage, nécessaires :

- à l'élaboration des cartes, pour la phase 1 de notre modélisation, à la maille territoriale du code « BP-PMSI2000 »,
- à l'analyse descriptive avant modélisation aux mailles territoriales sanitaires des « secteurs sanitaires » et des « bassins de vie ».